

Décision Générale colonial

Décision n° 358 concernant les Ministères.

n° 358

Ministère	Date de publication
ACTES DU POUVOIR LOCAL	24 mars 1960
Numéro JO	Date du numéro
n° 3 du 31/03/1960	31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Randrianasolo Louis de Gonzague, commis de 2e classe, 2e échelon, du cadre supérieur des Services administratifs et financiers de la Côte Française des Somalis, est mis à la disposition du Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan, pour compter du 18 mars 1960, date de son retour à Djibouti.